



**HAL**  
open science

# Inventorier, récoler et cartographier des œuvres présentes dans un espace public : le patrimoine valenciennois

Laura Moret

## ► To cite this version:

Laura Moret. Inventorier, récoler et cartographier des œuvres présentes dans un espace public : le patrimoine valenciennois. Sciences de l'information et de la communication. 2022. dumas-03782692

**HAL Id: dumas-03782692**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03782692>**

Submitted on 21 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Laura MORET**

**Master Information Documentation**  
Première année

**MEMOIRE DE STAGE**

**Mission effectuée du 02 Mai 2022 au 10 Juin 2022**

à  
**MAIRIE DE VALENCIENNES**

**Inventorier, récoler et cartographier  
des œuvres présentes dans un espace public :  
le patrimoine valenciennois**

**Sous la direction de :**

**Mme L. FAVIER (tuteur universitaire)  
Mme. N. GUILLEMINOT (tuteur professionnel)**

## Remerciements

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon stage et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

J'adresse mes sincères remerciements à mes tutrices :

Laurence FAVIER, ma tutrice universitaire pour avoir accepté de m'accompagner dans la réalisation de ce mémoire. Ainsi que ma tutrice professionnelle, Nathalie GUILLEMINOT, pour sa disponibilité, sa patience et ses conseils, qui m'ont permis d'alimenter ma réflexion dans la rédaction de ce mémoire. Je tiens également à la remercier de m'avoir beaucoup appris sur le patrimoine valenciennois mais également d'avoir partagé ses connaissances et son expérience dans ce domaine en m'accordant sa confiance et une large indépendance dans l'exécution de missions valorisantes.

Je tiens également à remercier la mairie de Valenciennes et son maire Laurent DEGALLAIX de m'avoir permis d'effectuer mon stage au sein de cette institution et ses agents pour l'accueil qui m'a été fait. Je remercie particulièrement le service marketing sportif et culturel pour leur accueil mais également pour leur aide dans la réalisation de mon mémoire.

Je remercie Mathilde GUILLON avec qui j'ai eu la chance de collaborer lors de mon stage, et qui m'a beaucoup appris sur l'outil SIG de la métropole.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien, leurs encouragements mais également leur aide et conseils qui m'ont permis de réaliser ce mémoire dans de bonnes conditions. Je tiens particulièrement à remercier ma fille pour toute la motivation qu'elle m'offre au quotidien.

## Titre- Résumé

### **Inventorier, récoler et cartographier des œuvres présentes dans un espace public : le patrimoine valenciennois**

Le patrimoine qui orne l'espace public d'une ville marque également son histoire. Le patrimoine représente l'histoire d'un groupe d'individus, d'une sculpture, d'un événement marquant, ... Il permet lorsqu'il est entretenu et mis en valeur d'être transmis de génération en génération.

Dans ce mémoire nous allons nous poser la question sur la nécessité de la création d'un inventaire du patrimoine présent dans les villes dans un but de récolement. Les récolements au sein des musées ayant fait leurs preuves depuis la loi les obligeant à les effectuer, les villes commencent à s'intéresser au récolement de leur patrimoine. En effet à la suite de vols, dégradations et usures des sculptures et monuments présents dans l'espace public, de nombreuses questions se posent sur les frais qu'il engendre. Le résultat des recollections effectués dans les musées ont permis de prendre conscience de la disparition d'œuvre mais également dans certains cas d'en retrouver, ils ont aussi permis d'entretenir de manière plus efficace le patrimoine dont ils disposent. Les avantages de l'opération de récolement dans les musées ont été mis en avant avec des résultats excellents.

C'est pourquoi les villes aujourd'hui peuvent avancer l'idée d'effectuer un inventaire de leur patrimoine, dans le but de prendre connaissance de ce dernier, de le tenir à jour, mais également de pouvoir le partager.

## Mots-clefs

Inventaire, Patrimoine, Culture, Valenciennes, Sculptures, Récolement

## Title – Abstract

### **Inventory, collect, and map works present in a public space: Valenciennes heritage**

The heritage that adorns the public space of a city also marks its history. Heritage represents the story of a group of individuals, of a sculpture, of a significant event, etc. When it is maintained and enhanced, it allows it to be transmitted from generation to generation.

In this thesis we will ask ourselves the question about the need to create an inventory of the heritage present in cities for the purpose of inventory. As inventorying within museums has proven its worth since the law obliging them to carry it out, cities are beginning to take an interest in inventorying their heritage. Indeed, following the theft, degradation and wear and tear of sculptures and monuments present in the public space, many questions arise about the costs it generates. The result of the reconstructions carried out in the museums have made it possible to become aware of the disappearance of works but also in certain cases to find them, they have also made it possible to maintain the heritage more effectively at their disposal. The benefits of the stocktaking operation in museums have been highlighted with excellent results.

Therefore, cities today can put forward the idea of carrying out an inventory of their heritage, to learn about it, to keep it up to date, but also to be able to share it.

## Keywords

Inventory, Heritage, Culture, Valenciennes, Sculptures, Survey

## Table des matières

Remerciements .....	1
Titre - Résumé .....	2
Mots-clefs .....	2
Title – Abstract .....	3
Keywords.....	3
Introduction .....	6
1. Présentation de la structure d'accueil et cadrage du projet.....	8
1.1. Présentation du lieu de stage .....	8
1.1.1. La ville de Valenciennes .....	8
1.1.2. La mairie de Valenciennes .....	9
1.1.3. Le service Marketing sportif et culturel.....	10
1.2. Cadrage du projet.....	11
1.2.1. Problématique de stage.....	11
1.2.2. Les besoins et attentes du service .....	12
2. Le patrimoine des villes : l'Art dans l'espace public.....	14
2.1. Le patrimoine : Définition .....	14
2.2. Le Patrimoine des villes.....	15
2.3. Le patrimoine valenciennois .....	17
3. Le récolement de sculptures : l'œuvre comme document .....	21
3.1. De l'inventaire au récolement : définitions .....	21
3.1.1. Définition de l'inventaire .....	21
3.1.2. Définition du récolement.....	22
3.2. Mettre en place un outil de récolement pour des œuvres dans un espace public.....	23
3.2.1. Le choix d'un lexique uniforme.....	24
3.2.2. La création et la gestion de l'outil.....	25
4. Mise en application de la création de l'inventaire des sculptures de l'espace public de la ville de Valenciennes .....	28
4.1. Création théorique et méthodologie de recherche de l'inventaire.....	29
4.1.1. Le choix des champs de l'inventaire .....	29
4.1.2. La recherche d'information autour des sculptures .....	30
4.1.3. Choix de la sémantique de l'inventaire .....	33
4.1.4. Bilan de l'inventaire .....	33
4.2. Cartographie des sculptures .....	34
4.2.1. Le Système d'Information Géographique (SIG) .....	34

4.2.2.	Les notices descriptives des sculptures .....	37
4.2.3.	Le plan interactif de la ville .....	38
4.3.	Bilan de la mise en place de l'inventaire .....	41
5.	Les usages et les usagers de l'inventaire .....	42
5.1.	L'usage par les services publics concernés .....	42
5.1.1.	L'usage par la ville .....	42
5.1.2.	L'usage par la Métropole .....	43
5.2.	L'usage par le public du plan interactif de Valenciennes.....	43
	Conclusion .....	45
	Bibliographie.....	47
	Annexes.....	48
	ANNEXE 1 : Organigramme des services de la mairie de Valenciennes .....	48
	ANNEXE 2 : Lexique des sculptures de La Méthode de rédaction informatisé des notices d'objets de musées. ....	49
	La table des illustrations .....	50
	Titre - Résumé.....	51

## Introduction

Ce mémoire constitue une réflexion sur la création et l'utilisation d'un outil de récolement du patrimoine présent dans l'espace public d'une ville. Il s'appuie sur l'expérience d'un stage professionnel réalisé du 02 mai 2022 au 10 juin 2022 au service marketing sportif et culturel de la mairie de Valenciennes.

Les institutions publiques, telles que les mairies font face à de nombreuses problématiques en rapport avec le patrimoine présent au sein de leur ville. En nous promenant nous pouvons rencontrer diverses sculptures, œuvres présentes dans les rues, ou dans les parcs. Ces œuvres qui se retrouvent parfois dégradées, ou dérobées demandent souvent à être entretenues, mais surtout à être connues par les agents de mairie afin de connaître leur localisation exacte pour effectuer un travail d'entretien le plus rapidement possible en ayant connaissance des informations nécessaires à connaître afin de ne pas abimer l'œuvre à entretenir.

La ville de Valenciennes étant réputée pour être la ville avec le plus de sculptures au kilomètre carré a donc exprimé le besoin d'avoir à sa possession un inventaire des sculptures présente dans son espace afin de pouvoir effectuer par la suite des récolements. Le patrimoine culturel de la ville est important pour ses habitants, il représente l'histoire, le vécu du lieu où ces derniers résident, il permet non seulement d'apporter un témoignage mais il embellit les rues de la ville. Lors de ce projet j'ai été amenée à collaborer avec le service informatique de Valenciennes Métropole dans le but de rendre accessible le tableau d'inventaire des sculptures de la ville créée sur une base de données géographiques, la carte Géo du Système d'Information Géographique.

Nous pouvons donc nous poser la question de l'importance pour une ville de connaître son patrimoine mais aussi sur l'intérêt d'un recensement du patrimoine culturel de son espace public tant pour les agents communaux que pour les touristes ou citoyens désireux d'apprendre la culture présente au sein d'une ville. La création d'un inventaire du patrimoine culturel de l'espace public d'une ville est-il nécessaire pour conserver et faire perdurer l'histoire que raconte l'art présent dans les rues d'une ville ?

Afin de répondre à cette problématique, il va falloir définir le patrimoine culturel et l'art dans les villes afin de déterminer l'intérêt de leur présence en leur sein. Dans un deuxième



temps il nous faudra définir la notion d'« inventaire » et de « récolement » dans le but de comprendre le lien qui les uni, ensuite nous mettons en pratique la création d'un inventaire de l'espace public. Cela permettra de mettre en commun l'inventaire et le patrimoine culturel présent dans l'espace public d'une ville. Dans un dernier temps nous étudierons les usages qui peuvent être fait de l'inventaire afin d'identifier ses usages et les différents usagers possibles de près ou de loin de cet inventaire.

# 1. Présentation de la structure d'accueil et cadrage du projet

## 1.1. Présentation du lieu de stage

J'ai eu la chance d'effectuer mon stage au sein du service marketing sportif et culturel de la mairie de Valenciennes, ce qui m'a permis de comprendre l'importance de mettre en avant certaines données essentielles pour la perduration du patrimoine Valenciennois.

### 1.1.1. La ville de Valenciennes

La ville de Valenciennes est une commune de 43 229 habitants (en 2019). Elle est l'ancienne capitale du comté du Hainaut, et aujourd'hui la sous-préfecture du département du Nord, dans les Haut-de-France<sup>1</sup>.



Figure 1: Carte de Valenciennes

L'art est important dans la ville de Valenciennes, il met en valeur le patrimoine qu'a acquis au fur et à mesure du temps la ville grâce aux grands artistes originaires de l'agglomération. La ville de Valenciennes est l'une des villes avec le plus de sculptures au km<sup>2</sup> (environ 7 sculptures/km<sup>2</sup>), principalement regroupées dans son quartier Hyper Centre (environ 50 sculptures/km<sup>2</sup>).

Valenciennes est une ville riche en patrimoine et en culture grâce à son passé historique important, comme nous pouvons le découvrir grâce aux sculptures rencontrées dans la ville (ancien bassin minier, Moyen-Age, Prix de Rome). Elle est surnommée l'Athènes du Nord grâce aux nombreux Prix de Rome obtenus par des artistes valenciennois, dans les différentes catégories qu'offre ce concours : sculpture, peinture, architecture, gravure et composition musicale. Nous pouvons d'ailleurs retrouver au Conservatoire de Valenciennes deux colonnes avec les différents noms des lauréats de la métropole valenciennaise, ainsi que de nombreuses sculptures faites par ces lauréats dans son espace public. De nombreux boulevards, rues ou encore bâtiments de la ville portent le nom de ces artistes valenciennois. Valenciennes met en

---

<sup>1</sup> « Valenciennes ». In *Wikipédia*, 20 avril 2022.

<https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Valenciennes&oldid=193013084>.

avant ses artistes et leurs œuvres, elle popularise et fait connaître son histoire à travers son espace public en partageant son patrimoine aux yeux de tous les passants.

### 1.1.2. La mairie de Valenciennes

La mairie de Valenciennes est une administration municipale, l'hôtel de ville se situe sur la Place d'Armes, dans le centre de Valenciennes, cette dernière abrite les institutions municipales depuis le Moyen-Age. Elle est inscrite au monuments historiques grâce à sa façade, mais surtout à son célèbre fronton réalisé par Jean-Baptiste Carpeaux.



Figure 2: Hôtel de ville de Valenciennes

Le maire de la commune est Laurent Degallaix, depuis 2012, il est également Président de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et Conseiller départemental du Nord. Le maire possède également des adjoints afin de l'accompagner dans ses fonctions. En 2022, les adjoints élus au scrutin sont<sup>2</sup> :

- Armand Audegond : 1er adjoint chargé de la DRH, de la dynamique des Ressources Humaines, des relations avec les partenaires réseaux et aux développements du bien-être dans l'exercice des missions de service public.
- Aurore Colson : 2ème adjointe chargée de la politique des Séniors, à la vie quotidienne des seniors, et aux politiques de maintien à domicile.
- Arnaud L'Herminé : 3ème adjoint chargé des finances, du contrôle de gestion interne et services publics délégués.

---

<sup>2</sup> Ville de Valenciennes. « Vos élus ». Consulté le 17 juin 2022. <https://www.valenciennes.fr/vie-municipale/le-conseil-municipal/vos-elus/>.

- Valérie Beyrouti : 4ème adjoint chargé des politiques de petite enfance, et à l'adaptation et la mise en place des modes de garde de demain.
- Didier Rizzo : 5ème adjoint chargé des politiques liées à l'activité commerciale et artisanale et à l'attractivité et redynamisation du territoire.
- Valérie Lorriaux : 6ème adjoint chargé des politiques sociales, du bien vivre ensemble et des solidarités intergénérationnelles.
- Mattéo Gualano : 7ème adjoint aux grands projets et au développement urbain
- Delphine Alexandre : 8ème adjoint chargé des politiques éducatives et inclusives.
- Daniel Cappelle : 9ème adjoint à la vie culturelle et à la valorisation du patrimoine.
- Ludivine Billoir : 10ème adjoint chargé des fonctions supports internes et amélioration des process de service public.
- Karim Gana : 11ème adjoint chargé de la politique du logement, de la lutte contre l'insalubrité et des relations avec les bailleurs.
- Fabienne Lambert : 12ème adjoint chargé des relations avec le monde associatif et chargé des politiques jeunesse.

Il existe plusieurs services au sein de la mairie, ils gèrent le quotidien de la ville. Les quatre grands services étant : la direction générale déléguée au développement des ressources, la direction générale déléguée à la proximité et à la ville dynamique, la direction générale déléguée à l'action solidaire et la direction générale déléguée aux services techniques et à l'aménagement. Sous ces grandes directions, il existe une pluralité de services<sup>3</sup> au sein de ces grandes directions, qui se spécialise dans des domaines plus précis. J'ai effectué mon stage au sein du service marketing sportif et culturel, dans la branche culture et patrimoine, de la direction générale déléguée à la proximité et à la ville dynamique.

### 1.1.3. Le service Marketing sportif et culturel

Le service Marketing sportif et culturel dépend de la Direction générale déléguée à la proximité et à la ville dynamique. La directrice de ce service est Nathalie Guillemot, elle est accompagnée de quatre agents territoriaux, qui travaillent essentiellement autour des

---

<sup>3</sup> Cf Annexe1

événements sportifs et de l'organisation à mettre en place autour des gymnases de la ville mais aussi des événements culturels et du patrimoine de la ville.

Au niveau culturel et patrimoine, le service s'occupe des événements à organiser mais aussi des sculptures et œuvres présentes dans l'espace public et appartenant à la ville de Valenciennes. Nous pouvons noter que Valenciennes en plus d'être une ville avec une grande histoire, est aussi une ville où le sport a une très grande importance. La culture et le patrimoine sont mis en avant à travers des événements qu'organise ce service avec les institutions culturelles présentes dans la ville, comme la journée du patrimoine par exemple. Quant au patrimoine le service s'occupe des nouvelles implantations de sculptures, mais aussi de l'organisation à mettre en place afin d'entretenir les œuvres et ce qui les accompagne (cartels).

Beaucoup de clubs et de sports sont présents dans cette ville qui possède un grand nombre de gymnases. Pour le côté sportif, le service s'occupe de la gestion des gymnases présents dans la ville et du matériel qu'il met à disposition dans ses gymnases. Cette gestion est essentielle à la sécurité et au bon fonctionnement des clubs et associations qui louent à la ville les lieux et biens. Il permet également aux clubs de pouvoir exercer leur activité convenablement avec le matériel dont ils ont besoin.

## ***1.2. Cadrage du projet***

Les missions qui ont été définies pour ce stage sont l'inventaire des sculptures présentes dans l'espace public de la ville de Valenciennes, la création d'un outil de récolement afin de rendre accessible aux agents les données de l'inventaire et en dernier lieu d'effectuer des recherches afin de remplir les fiches techniques des sculptures présentes dans l'inventaire.

### **1.2.1. Problématique de stage**

La mise en place d'un inventaire et d'un outil de récolement en lien avec les sculptures présentes dans l'espace public de la ville de Valenciennes est née d'un besoin de connaître la localisation le patrimoine dont dispose la ville et des connaissances nécessaires à avoir afin de faciliter leur entretien et la mise à disposition d'un savoir par la ville autour de son patrimoine

à un public demandeur. Certaines sculptures étant positionnées à des endroits tels que sous des arbres, sur les boulevards, ... Elles nécessitent d'être entretenues plus souvent que d'autres qui sont positionnées à des endroits à l'abri de la pollution ou des chutes de fruits, sèves ou autres choses pouvant salir les sculptures. Les sculptures présentes dans l'espace public Valenciennois ne sont pas toutes précisément localisées, avec les informations nécessaires qui faciliteraient aux agents de la ville leur entretien, ou de vérifier leur présence ce qui demande un état des lieux et une recherche à faire avant chaque entretien de sculptures. La nécessité d'inventorier et de mettre en place un outil afin de contrôler l'état et la présence des statues est donc devenu essentiel pour la ville.

### 1.2.2. Les besoins et attentes du service

Le service marketing sportif et culturel a exprimé le besoin de connaître le patrimoine présent dans l'espace public de la ville de Valenciennes en le recensant afin de créer un inventaire qui permettrait de répondre à plusieurs attentes.

La première attente de cet inventaire est de mettre à la disposition des agents de la ville un accès à une base de données géolocalisées, grâce à la carte du Portail SIG de Valenciennes Métropole. Dans le but de connaître la localisation exacte, les matériaux et types de sculptures auxquels ils font face afin de permettre un entretien plus efficace des sculptures présentes dans l'espace public. Les agents grâce à cet inventaire pourront mettre en place un tableau prévisionnel d'entretien par la suite grâce à la connaissance des matériaux, qui pour certains se conservent mieux que d'autres et donc ne nécessite pas la même fréquence d'entretien. La localisation des sculptures dans la ville est également importante à connaître pour les agents, la pollution abîme les sculptures sur les boulevards, ou encore les dépôts d'arbres qui se trouvent au-dessus de sculptures les salissants, il est nécessaire de prendre en compte ces facteurs afin de mettre en place des mesures pour les entretenir efficacement.

La deuxième attente est de pouvoir offrir au public des informations sur les œuvres présentes dans la ville, grâce au transfert des données de la carte du SIG sur le plan présent sur le site de la ville. Valenciennes étant une ville culturellement riche par ses institutions culturelles nombreuses, mais aussi par son patrimoine. Les sculptures permettent d'embellir

l'espace public de la ville, il est important de mettre en valeur le patrimoine dont dispose la ville auprès du public et des habitants de la ville et de la métropole afin de montrer la place qu'occupe l'Art dans la ville depuis le Moyen-Age.

La troisième attente de cet inventaire est de garder en mémoire le patrimoine de la ville en recensant les sculptures dont elle dispose, tant pour la mairie (par qui le projet a été demandé) que pour la métropole, puisque nous allons actualiser et rentrer de nouvelles données au sein de leur base de données. L'actualisation des données de l'inventaire, effectué il y a plusieurs années, permet de prendre connaissance et archiver le patrimoine présent ou qui a été présent dans l'espace public de la ville en complétant les données qu'il nous a semblé nécessaire de mettre à la connaissance de tous. La mémoire ne concerne pas uniquement les sculptures, mais aussi les éléments qui les entourent tels que les inscriptions présentes sur les cartels, ce qui permet de les rééditer avec exactitude sans avoir à effectuer une seconde fois un travail de réécriture.

## 2. Le patrimoine des villes : l'Art dans l'espace public

Chaque ville possède son propre patrimoine, dans la majorité du temps il est présent pour un devoir de mémoire, notamment dans le cas des monuments, que nous retrouvons même dans les villages. L'art est utilisé afin de mettre en avant la culture, l'histoire des villes.

### 2.1. Le patrimoine : Définition

Le patrimoine est un ensemble de biens matériels ou immatériels qui permet d'établir un lien entre différentes générations. Ce bien est un héritage qui transmet de l'histoire, un témoignage ancien ou non d'un groupe social ou d'un territoire distinct<sup>4</sup>. Afin d'être établie patrimoine, les biens, ou ensembles de biens susceptibles d'être conservés doivent être considérés par une collectivité, c'est-à-dire un ensemble d'individu qui lui porte une valeur historique et souhaite le transmettre afin d'établir un lien avec les générations futures. C'est le processus de patrimonialisation. Il consiste à établir l'importance d'un bien pour un groupe social et à le conserver dans le but de le transmettre et transmettre son histoire aux générations futures.

Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, en France, des monuments, paysages, et même des sites, ont été classés comme patrimoine devant être sauvegardés dans le but de témoigner de l'histoire qui leur est attribuée. La transmission aux générations futures à travers le patrimoine prend une grande importance, notamment après la Seconde Guerre mondiale avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui, à l'aide d'une liste du patrimoine mondial attribue à chaque bien classé une reconnaissance culturelle à échelle internationale. Cependant le patrimoine peut tant être reconnu par l'UNESCO que par une simple collectivité territoriale ou un groupe social.

Le processus de patrimonialisation s'établit grâce à une dimension collective. La conservation du patrimoine relève de l'intérêt général, elle permet de valoriser la culture d'un lieu et de marquer son histoire, mais aussi de développer l'économie d'un territoire. Ce processus permet la valorisation du patrimoine et met en avant son importance, non seulement

---

<sup>4</sup> VERNIÈRES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, 2015/1 (n° 118), p. 7-20. DOI : 10.3917/tfd.118.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>



pour un devoir de mémoire, mais également pour le développement des villes qui peuvent témoigner et transmettre l'histoire unique des biens en leur possession.

Il existe plusieurs catégories de patrimoine<sup>5</sup> :

- Patrimoine immobilier (immeubles et sites patrimoniaux),
- Patrimoine mobilier (documents et objets patrimoniaux),
- Patrimoine immatériel (traditions et savoir-faire),
- Les paysages culturels patrimoniaux,
- Personnages, lieux et événements historiques,
- Patrimoine archéologique.

Le patrimoine peut être classé de différentes manières, par les différentes catégories vues précédemment mais également selon son époque, son milieu de vie (patrimoine maritime, rural, ...), ses fonctions économiques (patrimoine minier, agricole, ...), de pouvoir (religieux, militaire, ...) ou selon sa nature (documentaire, ethnologique, ...).

Dans ce mémoire nous nous intéresserons particulièrement au patrimoine culturel, c'est-à-dire au patrimoine matériel tel que les sculptures et les monuments présents dans l'espace public des villes. Le patrimoine culturel est le témoignage matériel d'événement, il marque l'histoire d'un lieu et/ou le travail d'un artiste. Ce patrimoine est un héritage de générations en générations, qui se doit d'être conservé et entretenu afin d'être partagé aux générations futures dans un but de transmission de la connaissance et d'une histoire.

## *2.2. Le Patrimoine des villes*

L'installation des œuvres, telles que les statues ou les monuments depuis la III<sup>ème</sup> République sont le résultat d'une commande publique des élus qui souhaitent embellir les espaces publics des villes où ils sont installés. Selon les élus, le style des sculptures se diversifie, il peut être abstrait et d'autre fois figuratives, les villes possèdent par conséquent divers types de sculptures qui les ornent. Souvent les types de sculptures marquent les mandats des politiques élus à un moment donné, puisque les types différents selon les élus à la tête de la ville, tantôt l'art abstrait sera mis en avant et dans un autre mandat ce sera l'art figuratif qui prendra une place importante dans l'espace public. L'Etat contribue avec le Code du

---

<sup>5</sup> Ton patrimoine. « Les définitions de patrimoine ». Consulté le 18 juin 2022.  
<https://actionpatrimoine.ca/tonpatrimoine/les-definitions-de-patrimoine/>.

Patrimoine à embellir l'espace public des collectivités territoriales en favorisant par des textes la décentralisation d'œuvres et en mettant en place des transferts de ses propriété en donnant lieu à des dépôt, prêt, ... sous certaines conditions de conservation.

Le patrimoine d'une ville permet de créer un lien entre ses habitants et les différentes générations qui l'habite. Il permet de créer une économie autour de la ville qui peut se servir de son patrimoine unique afin de développer son tourisme et se faire connaître pour son histoire ou pour l'embellissement de ses rues, squares et arcs à l'aide de l'art qu'il dispose dans son espace. Les collectivités publiques à l'aide de l'art créé des conditions économiques, sociales et culturelles favorable à son développement afin de permettre le rapprochement de l'art avec la société, motiver les habitants aux devenirs de leur territoire, inventer de nouveaux modes de production d'organisation, d'occupation, transmettre sa culture en valorisant son patrimoine auprès de ses habitant<sup>6</sup>.

Le patrimoine est donc une source de développement pour les villes : pour son économie, mais aussi pour sa population. L'impact du patrimoine sur une population peut être pris en compte grâce à trois facteurs<sup>7</sup> :

- L'évolution démographique : La présence d'un patrimoine important marque le dynamisme d'une ville et attire de nouveaux habitants, nouvelles activités, ce qui contribue favorablement à son évolution démographique. Au contraire, le manque de dynamisme d'une ville est marqué par une baisse de population due à son vieillissement.
- Le niveau d'éducation et de formation : La valorisation du patrimoine d'une ville par des animations, des activités ou des conférences autours des œuvres, monuments présents dans son espace aide à la connaissance des habitants et permet l'enrichissement culturel de ces derniers. La culture permettant l'épanouissement des individus dans une société, il est nécessaire de la promouvoir et de transmettre le patrimoine dans un intérêt général.

---

<sup>6</sup> Lonchamp, Bruno. « L'art et la ville : l'enjeu de la présence artistique dans l'espace public ». In *Les arts de la ville dans le projet urbain : Débat public et médiation*, édité par Pascal Sanson, 123-37. Perspectives Villes et Territoires. Tours: Presses universitaires François-Rabelais, 2013. <http://books.openedition.org/pufr/156>.

<sup>7</sup> VERNIÈRES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, 2015/1 (n° 118), p. 7-20. DOI : 10.3917/tfd.118.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>

- Son état de santé : Dans le cas de patrimoine environnementaux ou au calme lié à la protection d'une zone patrimoniale, la faible pollution peut permettre à une population d'avoir un niveau de santé plus élevé que dans une zone polluée.

Le dynamisme des villes peut être augmenté grâce au tourisme, qui permet le développement de l'activité hôtelière, de la restauration, des commerces, ou encore des visites. Tous ces éléments permettent le développement d'emplois et donc d'attirer de nouveaux habitants, c'est pourquoi la mise en valeur du patrimoine est importante pour les villes. Cependant, le développement du tourisme autour du patrimoine augmente le coût des logements et de la vie quotidienne, elle peut donc créer d'importantes inégalités au sein des populations qui l'habite. Outre les inégalités, le tourisme a également un coût puisque des charges lui sont associées, tel qu'un entretien du domaine public plus important, l'investissement dans des voiries permettant de faciliter la circulation dans la ville, la création de parking, ...

Ces coûts peuvent être importants pour les villes qui n'ont parfois pas les moyens d'entretenir correctement les biens patrimoniaux qu'elles possèdent. De plus, l'entretien des biens peut se voir plus fréquent selon les matériaux utilisés pour la création de l'œuvre mais aussi selon son emplacement. Les frais d'entretiens des œuvres ne sont pas anodins pour les collectivités qui vivent autour de leur patrimoine et se doivent d'entretenir au mieux les sculptures qu'elles possèdent d'autant plus les dépôts d'état qui sont des prêts qui peuvent être demander à restituer dans l'état où les collectivités l'ont reçu. Nous pouvons également noter que le coût de production des sculptures selon les matériaux peut être onéreux. C'est pourquoi beaucoup de villes aujourd'hui préfèrent implanter des sculptures en résine avec des imitations de matériaux riches (tel que le bronze) plutôt que de véritables. L'entretien de la résine est plus fréquent mais moins onéreux, et surtout il est moins onéreux pour une ville de refaire fondre une sculpture en résine plutôt que dans un matériau riche en cas de perte ou de vol d'une sculpture.

### *2.3. Le patrimoine valenciennois*

Valenciennes est une ville où l'art à une grande importance. Nous pouvons retrouver en son sein de nombreuses sculptures, d'artistes pour la plupart locaux. La ville met

principalement en valeur le travail de nombreux sculpteurs et graveurs valenciennois qui ont remporté un prix de Rome. Le prix de Rome est un concours possédant plusieurs catégories : sculpture, gravure, composition musicale, architecture et peinture. En plus des sculptures présentes dans son espace public, de nombreuses, rues et boulevards portent les noms des artistes originaires de la ville, nous pouvons donner comme exemple : le boulevard Watteau, l'avenue Froissart ou encore la rue Elie Raset, qui sont tous trois de grands artistes Valenciennois dont on peut retrouver les sculptures dans la ville.

Les sculptures de la ville, montre l'important passé historique dont il dispose depuis le Moyen-Age ( par exemple avec l'Atre de Gertrude par exemple qui est une gravure qui représente une fable valenciennoise connu lors de la période du Moyen-Âge), nous pouvons retrouver également les marques historique du bassin minier avec le fronton de la Chambre de Commerce de la ville qui représente des mineurs ou encore une sculptures avec Athéna, qui met en avant le nom attribué à la ville grâce aux nombreux prix de Rome remporté par ses artistes l' « Athènes du Nord ». Valenciennes met en avant son patrimoine dans son espace public, aux yeux des passants, la plupart des sculptures présentes dans son espace se trouve dans son quartier le plus fréquenté, le quartier Hyper Centre, mais nous pouvons retrouver de nombreuses sculptures de ses artistes dans tous les quartiers de la ville comme nous pouvons le voir dans le graphique ci-dessous :

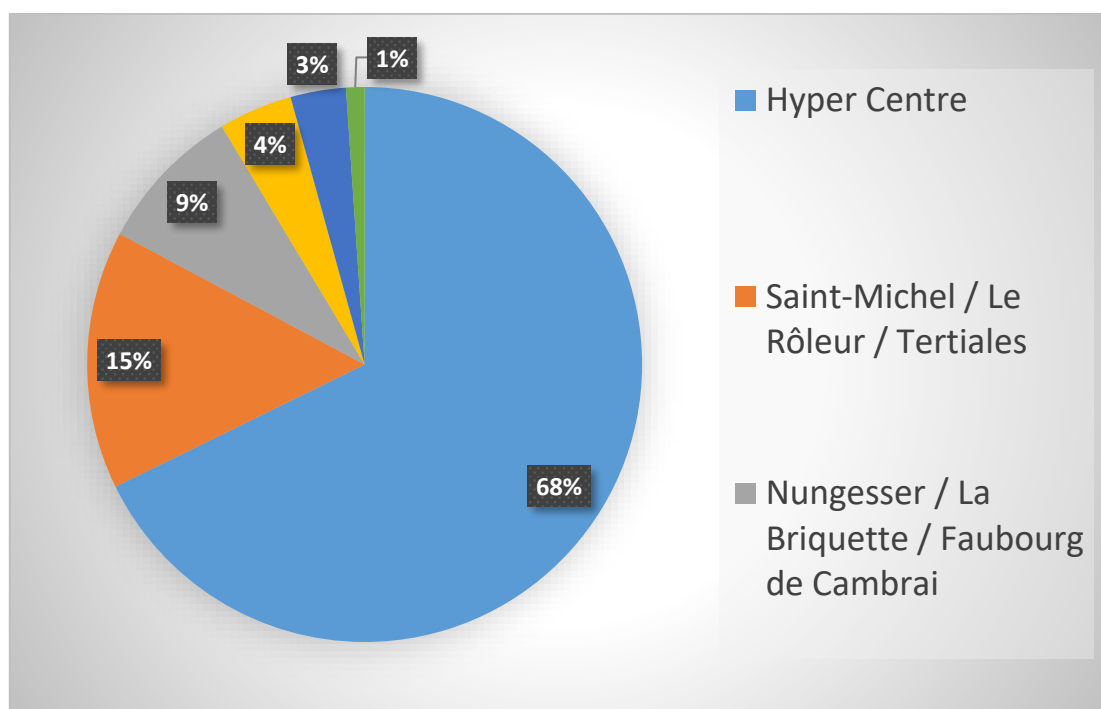


Figure 3: Disposition des sculptures de l'espace public de Valenciennes par quartier (%)

Dans l'espace public de la Valenciennes nous pouvons retrouver plus d'une centaine de sculptures si nous distinguons chaque sculptures présentes dans chaque monument. Si nous comptons un monument entier comme étant une seule sculpture, nous comptons 91 statues et gravures à la gestion de la ville présente dans l'espace public en omettant les frontons. Les chiffres utilisés pour réaliser ce graphique proviennent de l'inventaire qui a été réalisé dans le cadre de mon stage au sein de la mairie de Valenciennes. Ces données montrent l'importance pour la ville de mettre à la vue des passants ses sculptures en les exposant majoritairement dans ses parcs, squares, mais aussi sur ses axes les plus empruntés par les passants et par les automobilistes.

L'embellissement de l'espace public est important pour la ville, et mettre en avant l'art des artistes originaires de cette ville encore plus. Le type d'œuvre le plus présent dans la ville est l'art figuratif, bien que nous puissions compter quelques sculptures abstraites, elles restent moins présentes. La ville de Valenciennes accorde un intérêt tout particulier à partager avec ses habitant l'art qu'il met à la vue de tous, par la réalisation commune d'une œuvre par les habitants d'un même quartier (Désir d'Avenir, se trouvant faubourg de Cambrai) ou encore la réalisation de concours photographie des sculptures venants d'être implantées en sont de grand exemple. L'art dans la ville est un lien social, il permet d'interpeller le spectateur, le faire réagir mais aussi lui faire prendre position.

Nous pouvons également retrouver des traces d'art sur les bâtiments de la ville. Tant sur des façades de maisons avec des cariatides<sup>8</sup> ou encore des atlantes<sup>9</sup>. La ville possède des bâtiments avec une architecture historique avec également des frontons impressionnants, comme celui de l'hôtel de ville réalisé par Carpeaux, un artiste Valenciennois très controversé à son époque, ou encore celui de la chambre de commerce. Beaucoup de façades de maison, boutiques, bâtiments, possèdent des ornements qui les distinguent les uns des autres.

La ville possède un très grand patrimoine dans son espace public qu'il est important de mettre en avant et d'inventorier afin d'en prendre connaissance et de permettre sa conservation avec des entretiens réguliers, tant pour les sculptures que pour les bâtiments embellis par les

---

<sup>8</sup> Statue de femme soutenant un entablement sur sa tête, elle remplace une colonne.

<sup>9</sup> Colonne sculptée en forme d'homme soutenant un entablement.

sculptures, que ces dernières soient en ronde-bosse<sup>10</sup>, bas-relief<sup>11</sup>, ou encore en haut-relief<sup>12</sup>, toutes racontent une histoire sur la ville ou l'un des grands artistes qui y a vu le jour.

---

<sup>10</sup> Sculpture dont le volume correspond au moins au  $\frac{3}{4}$  réel d'un corps ou d'un objet et qui peut être entièrement travaillée (face, cotés, revers). La ronde-bosse n'a pas de fond.

<sup>11</sup> Relief dont les différentes formes en saillie, qui adhèrent ou non au fond représentent moins de la moitié du volume réel d'un corps ou d'un objet.

<sup>12</sup> Relief dont les différentes formes en saillie, qui adhèrent ou non au fond représentent la moitié du volume réel d'un corps ou d'un objet sans excéder les  $\frac{3}{4}$  de son volume.

### 3. Le récolement de sculptures : l'œuvre comme document

Lors de ce stage j'ai été amenée à confectionner un outil de récolement pour les sculptures présentes dans l'espace public de la ville de Valenciennes. Afin d'établir et mettre en place cet outil, il est important de le définir et de définir ce qui le constitue ainsi que les méthodes généralement utilisées pour la création d'un tel outil.

#### 3.1. De l'inventaire au récolement : définitions

La fonction documentaire des œuvres existe officiellement depuis 1978 par la création de trois statuts : le chargé d'étude documentaires, le documentaliste et le secrétaire en documentation. Elle demande une grande rigueur de la part de ses acteurs qui sont amenés à aider à la conservation du patrimoine présent au sein des structures qui l'emploie.

##### 3.1.1. Définition de l'inventaire

Un inventaire est une opération qui consiste à recenser un « état, description, des biens appartenant à quelqu'un, à une collectivité, ou situés dans un lieu déterminé »<sup>13</sup>. Les inventaires permettent de porter à la connaissance les biens présents dans un endroit, ou appartenant à une personne grâce à la définition de la consistance d'une collection. Cela permet de garder une trace des possessions qui ont été identifiées, d'une personne ou une collectivité. Un inventaire est un outil de gestion qui permet d'identifier et compter les pièces comprises dans une collection.

La réalisation d'inventaire documentaire a été motivée par la possibilité pour les musées de créer des bases de données informatisées, les premières ont été réalisées dès les années 1990 sans obligation de la part de l'Etat<sup>14</sup>. A la suite de ces premiers inventaires, pour les collections muséales, un arrêté a été mis en place, celui du 25 mai 2004, il évoque la nécessité de création d'un inventaire de la part des musées qui se doit d'être composé des numéros d'inventaires

---

<sup>13</sup> Larousse, Éditions. « Définitions : inventaire - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 16 juin 2022. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inventaire/44080>.

<sup>14</sup> Nathalie Mémoire pour la Conférence Permanente des Muséums de France, « La diffusion des collections liée au récolement », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 153 | 2014, mis en ligne le 25 juin 2016, consulté le 16 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/ocim/1410> ; DOI : <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.4000/ocim.1410>

identifiants des œuvres mais également associer les données présentes dans l' « inventaire en 18 colonnes » de Georges-Henri Rivière (1897-1985) conçu en 1957, un dossier documentaire retraçant l'historique d'acquisition du bien décrit, ainsi qu'une notice d'œuvre.

L'inventaire permet de décrire et prendre connaissance de toutes les données descriptives d'une sculpture, il permet par la suite de faciliter la création de notice qui sont les fiches d'identité des œuvres. L'inventaire se doit d'être précis, et pertinent, il doit mettre en valeur le type d'œuvre auquel on fait face, mais aussi, son auteur, son nom, sa date de création, sa description, ses mesures, ... afin de détailler au mieux l'œuvre dans le but de partager, répertorier, pouvoir contrôler au mieux son état et la pertinence de sa présence au sein d'une collection ou créer des commentaires pour enrichir la connaissance historique de l'endroit où se trouve l'œuvre. Il permet également d'enrichir les bases de données des collections grâce à un partage entre l'établissement ayant effectué l'inventaire et les portails nationaux et internationaux ainsi que de valoriser les collections en offrant un accès en ligne des collections au public.

### 3.1.2. Définition du récolement

Le récolement, quant à lui, est une opération de « contrôle de la présence d'œuvres répertoriées dans un inventaire »<sup>15</sup>. Il consiste à vérifier la présence de la possession, sa localisation, son état, ses inscriptions et sa conformité par rapport aux données entrées dans l'inventaire qui permet de le contrôler. Cette opération permet de prendre connaissance de l'usure, la dégradation, ou encore la disparition d'une œuvre. Le récolement est nécessaire pour la surveillance des biens et assurer la pérennité des sculptures en s'assurant de leur état, il permet de mettre en œuvre des mesures pour engager la restauration d'une œuvre ou d'un ouvrage. En 2002 une loi pour le récolement des musées a pris place dans l'article L. 451-2 du Code du patrimoine : « Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans. ».

---

<sup>15</sup> « Récolement (collections d'un musée) ». In *Wikipédia*, 29 octobre 2021. [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=R%C3%A9colement\\_\(collections\\_d%27un\\_mus%C3%A9e\)&oldid=187554910](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=R%C3%A9colement_(collections_d%27un_mus%C3%A9e)&oldid=187554910).



La première opération de récolement dont l'échéance a pris fin en 2015 pour tous les musées de France, a permis une meilleure connaissance de l'état des collections publiques présentes au sein des institutions culturelles. Il a également permis de retrouver des tableaux et sculptures disparus. Cela nous montre l'importance qu'a le récolement pour les institutions publiques. Le récolement permet non seulement de vérifier la présence d'œuvres qui ont été inventoriées mais également de les retrouver lors de prêts ou de travaux qui ont été effectués en cas de perte.

L'opération de récolement se doit d'être effectuée rigoureusement, les œuvres pouvant être prêtées, restaurées, volées ou détruites, il est nécessaire qu'elles soient présente dans un inventaire afin de marquer leur présence à un moment donné dans une collection mais aussi permettre de préserver son état en offrant à l'œuvre la meilleure condition de conservation possible. Avoir un inventaire complet est donc essentiel à la bonne conservation des œuvres présentes au sein d'une institution ou d'une collection.

### ***3.2. Mettre en place un outil de récolement pour des œuvres dans un espace public***

Les œuvres, bien qu'elles soient présentes dans l'espace public ne peuvent être considérées comme simple mobilier de l'espace urbain. Bien qu'elles ornent la ville, elles ne sont pas présentes dans un simple objectif de décor, elles portent également un sens, une histoire. Elles apportent une culture, un patrimoine à une ville. C'est pour cette raison qu'elles ne peuvent être inventoriées comme un simple décor ou mobilier urbain<sup>16</sup> mais comme des œuvres. Beaucoup d'éléments autres que leur simple localisation, dénomination, matériaux sont à prendre en compte car il ne s'agit pas d'un simple inventaire d'objet commun. Le sens de l'objet est à prendre en compte car il est unique et sa présence marque un temps, une histoire, une culture.

Les sculptures, outre leur côté esthétique, sont perçus comme des objets de connaissance, elles ont donc un statut documentaire. Le document est un élément porteur d'information, il

---

<sup>16</sup> AUDUC Arlette, MARTIN Véronique, « L'art dans la ville : patrimonialisation et inventaire », *L'Observatoire*, 2014/2 (N° 45), p. 51-54. DOI : 10.3917/lobs.045.0051. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2014-2-page-51.htm>

permet la circulation de l'information entre différents acteurs. Chaque œuvre étant unique elle transmet un message différent et se distingue donc d'une autre œuvre. Elle transmet des informations différentes selon sa forme, son support, son usage, sa traçabilité (grâce à son numéro d'inventaire)<sup>17</sup>. Autour des œuvres, sont produits de nombreux documents tant pour des missions de diffusion, de recherche que pour des missions d'accessibilité de l'information autour de ces dernières. L'inventaire des œuvres étant le premier processus documentaire permettant de fixer l'entrée et la possession d'une œuvre dans un établissement muséal ou dans une collectivité. Des textes réglementaires de ces inventaires existent et permettent aux musées de connaître les collections qu'ils possèdent et de les diffuser à l'échelle nationale. La production de document tel qu'un inventaire autour d'œuvre est essentielle pour la conservation des biens patrimoniaux qu'il possède une structure d'ordre muséale.

### 3.2.1. Le choix d'un lexique uniforme

Afin de créer un document autour d'une œuvre, il est essentiel d'utiliser un schéma de normalisation documentaire :

- Des thésaurus existent afin de décrire les œuvres pour les notices de descriptions physiques, les formalisations lexicales et sémantiques employées dans les thésaurus en lien avec les types d'œuvres peuvent également être utilisées pour décrire les sculptures dans les inventaires qui accompagnent les notices ;
- La *Méthode de rédaction informatisée des notices d'objets de musées*, créée par le Catalogue collectif des collections des musées de France (la base Joconde) en 2005. Cette méthode est un guide des bonnes pratiques pour la création des 18 rubriques correspondant aux 18 colonnes de l'inventaire type de Georges-Henri Rivière que nous avons cités auparavant. Elle apporte des précisions sur chaque rubrique afin de les remplir de manière uniforme et pertinente.

Il existe donc un code, un vocabulaire pour classer les œuvres d'art en matière documentaire dans le but de les indexer. L'œuvre est transformée à la suite de son

---

<sup>17</sup> RIZZA Maryse, BARBANT Corinne, LE BœUF Patrick *et al.*, « 1. Le document au cœur de l'organisation muséale », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2014/2 (Vol. 51), p. 30-43. DOI : 10.3917/docsi.512.0030. URL : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-2-page-30.htm>

interprétation, elle est restreinte à des mots-clefs qui permettent de l'indexer dans le but de transmettre son identité. L'*Inventaire générale du patrimoine culturel* organise l'édition d'ouvrages de références liés aux pratiques des arts et permet de donner un accès au vocabulaire normalisé des arts, tant pour les sculptures, la peinture, les dessins que pour les édifices<sup>18</sup>. Ces lexiques permettent la mise en commun d'un vocabulaire entre professionnels qui utilisent donc un même lexique de description des sculptures. Cela permet aux professionnels d'uniformiser leurs travaux, et la mise en commun de leur travail.

L'arrivée d'un patrimoine national, puis mondial a permis de faire prendre conscience de l'importance de la classification et inventaire des œuvres d'arts : « L'inventaire, la classification, le catalogage systématique, la restauration et la conservation muséale s'imposent dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme une pressante exigence morale <sup>19</sup>» Claude Chirollet (1998). Le travail d'inventaire autour du patrimoine mondiale et national a permis de définir une liste du patrimoine classé prioritaire à la sauvegarde, d'harmoniser les termes dans le but de créer pour chaque bien patrimonial une notice d'identité mais aussi d'élaborer des identifiants afin de les distinguer les uns des autres afin de caractériser chacune des œuvres<sup>20</sup>.

### 3.2.2. La création et la gestion de l'outil

Pour créer un outil de récolement il est essentiel de recenser tous les éléments à lister en prenant soin de contrôler l'état et les détails de l'œuvre. La création d'un document unique est essentielle afin de mettre en commun les données entrées dans l'inventaire mais il peut se composer de plusieurs volumes à cause du nombre important de biens composants une collection ou pour différencier les types d'œuvres (peintures, sculptures, gravures, dessins, objets, ...). L'inventaire peut tant être créé sous format papier que sous format informatisé, cette base documentaire informatique doit contenir les fiches des biens présentes dans l'inventaire papier. Elle possède des informations supplémentaires au format papier, qui permet d'accéder à la localisation de l'œuvre, sa bibliographie, la liste de ses expositions, son commentaire, etc... La base documentaire informatisée peut également contenir les fiches de

---

<sup>18</sup> INHA. « Lexique ». Text, 13 mai 2019. Fr. <https://www.inha.fr/fr/ressources/eac/lexique.html>.

<sup>19</sup> CHIROLLET, J.-C., *Les Mémoires de l'art*, Paris, PUF, 1998

<sup>20</sup> RÉGIMBEAU Gérard, « Classifier les œuvres d'art : catégories de savoirs et classement de valeurs », *Hermès, La Revue*, 2013/2 (n° 66), p. 58-65. DOI : 10.4267/2042/51553. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2013-2-page-58.htm>

biens présents qui ne font pas partie de l'inventaire car ils n'appartiennent pas à l'organisme qui réalise le récolement.

L'inventaire doit permettre de collecter le plus d'informations possible, pour les fondations et fonds de réaliser un inventaire de leurs biens à l'aide de ces différents champs<sup>21</sup> :

- Le mode d'acquisition ou de dépôt (don, achat, prêt, dépôt, legs<sup>22</sup>) ;
- L'agent d'acquisition (donateur, testateur, vendeur, ...) ;
- Les obligations liées au bien et sources (testament ou autres textes) ;
- La date d'acquisition ou de dépôt ;
- En cas de legs le prix ou l'estimation du prix ;
- Informations sur l'objet :
  - Description avec les caractéristiques de l'objet, son état ;
  - Matériaux et technique ;
  - Ses dimensions et son poids ;
  - L'auteur ;
  - Date de fabrication ;
  - Sa provenance
- Le référencement de l'objet ;
- La localisation du bien ;
- Son numéro d'inventaire ;
- Des photos de l'ensemble de l'objet avec vu des détails (inscriptions) ;
- Les observations éventuelles faites autour de l'objet.

Dans le but d'être efficace pour le récolement, un outil d'inventaire se doit d'être composé de numéros identifiant chaque œuvres présentes dans les collections de l'organisme. Une fois le récolement effectué, il est important de tenir à jour l'inventaire, d'apporter les

---

<sup>21</sup> « L'inventaire, une étape incontournable — Centre Français des Fonds et Fondations ». Consulté le 17 juin 2022. <https://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/les-domaines-dengagement/gestion-patrimoniaire/gestion-des-biens-culturels-biens-mobiliers-et-collections/la-detention-physique-dun-bien-culturel/linventaire-une-etape-incontournable>

<sup>22</sup> Don fait par testament

modifications nécessaires à la suite de l'identification d'erreurs présentes dans l'inventaire ou de mises à jour à prendre en compte (nouvelles inscriptions, marquages manquants, ...) <sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> « Inventorier et recoler les collections des musées de France ». Consulté le 17 juin 2022.  
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Pour-les-professionnels/Conserver-et-gerer-les-collections/Gerer-les-collections/Inventorier-et-recoler-les-collections-des-musees-de-France>.

## 4. Mise en application de la création de l'inventaire des sculptures de l'espace public de la ville de Valenciennes

Dans le cadre de la recherche d'informations autour des œuvres inventoriées, plusieurs méthodes ont été utilisées afin de rassembler un maximum d'informations dans le but de décrire les œuvres de la manière la plus précise. Les informations choisies pour décrire les sculptures ont été sélectionnées à partir d'autres inventaires mis en ligne sur le portail national mais aussi à partir du besoin exprimé par la mairie de Valenciennes. Afin de pouvoir constituer par la suite les notices des œuvres il a semblé important de constituer un inventaire complet qui définit avec exactitude les œuvres et à cela ajouter un commentaire. Les notices ont été créées sur un outil cartographique, elles ont été associées à l'emplacement des sculptures dans le but de les localiser de manière précise.

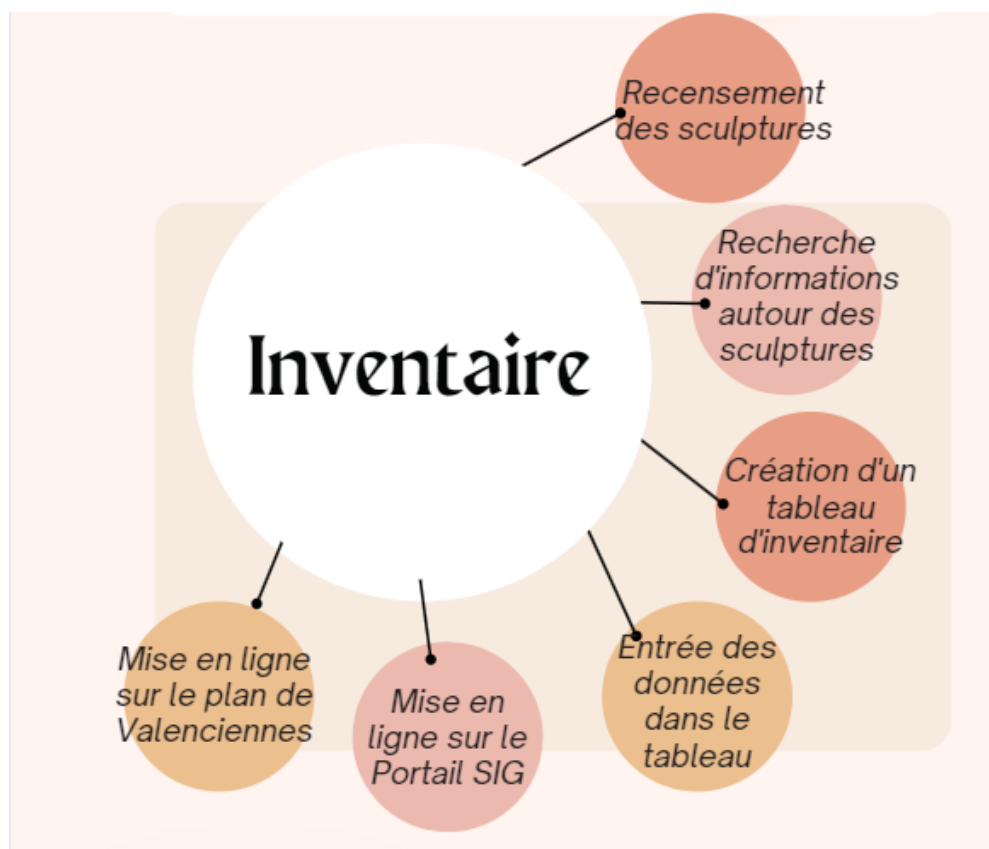


Figure 4 : Schéma des étapes de création de l'inventaire effectué.

## ***4.1. Création théorique et méthodologie de recherche de l'inventaire***

Dans un premier temps la première méthode de recherche d'informations a consisté à comprendre la demande exprimée par la mairie et à connaître les besoins de cette dernière afin de recueillir les informations utiles à l'usage qu'elle aura de cet outil. A la suite d'un entretien avec la directrice, plusieurs éléments ont été demandés afin de décrire les sculptures mais aussi il a été abordé le besoin d'exprimer l'existence d'éléments autour des sculptures tel que les cartels ou socles mis en place pour les sculptures. L'inventaire effectué sera utilisé afin de mettre en avant sur un plan interactif les sculptures présentes dans l'espace public mais aussi dans le but de faciliter et permettre un entretien efficace des dites sculptures. Notons que la question d'appartenance des sculptures est un élément important, puisque les sculptures, frontons présents sur les façades privées ne sont pas à la gestion de la ville, mais les dépôts fait par l'état de certaines sculptures qui ornent l'espace public de la ville elles le sont. Il est important de les mettre en avant dans l'inventaire car ces sculptures sont des prêts et devront être restitué, le jour où l'Etat les réclame, dans le même état que le jour de leur dépôt. L'entretien a permis définir les champs à mettre en place dans l'inventaire et de commencer l'inventaire grâce aux informations qui m'ont été transmises.

### **4.1.1. Le choix des champs de l'inventaire**

A la suite de l'entretien avec la directrice du service, il a été établi le besoin de mettre en avant la description des sculptures afin d'informer le public sur les sculptures présents dans l'espace public de Valenciennes mais également d'ajouter des données qui permettrait de faciliter l'entretien des sculptures et optimise le travail des agents. Une veille a également été faite afin d'avoir un aperçu d'autres inventaires de l'espace public a été faite afin d'avoir un aperçu des champs utilisés par d'autres villes qui auraient pu être utiles ou jugées pertinentes pour cet inventaire. Certaines catégories utilisées pour d'autres inventaires d'œuvres n'ont pas été jugées nécessaires ici, et auraient été difficilement réalisables par manque de moyens, comme prendre les mesures et poids des sculptures. C'est pourquoi l'inventaire qui a été effectué ne comporte pas tous les champs énumérés dans les inventaires types de musées. L'espace public n'étant pas un musée, il n'est pas dans l'obligation d'effectuer un inventaire de la même manière que ces institutions culturelles.

Les champs choisis pour l'inventaire des sculptures de la ville de Valenciennes se sont donc arrêtés sur :

- L'identifiant de la sculpture, pour la retrouver sur le portail SIG ;
- Son nom, le nom attribué à la sculpture ou au monument ;
- Son type, sculpture ou médaillon ;
- Adresse, sa localisation dans l'espace public de la ville, rue et indice de position ;
- Son lien photo, afin de retrouver la photographie dans le dossier concerné ;
- Les matériaux, qui ont été utilisés pour la conception de la sculpture (bronze, marbre, acier, résine, pierre, acier corten, ...) ;
- Sa description physique, si la sculpture est une ronde bosse<sup>24</sup>, un bas-relief, un haut-relief, de type figurative ou abstraite ;
- Son auteur, avec ses dates et lieux de naissance et décès ;
- Un commentaire, qui décrit l'histoire de la sculpture ;
- Son année, lors de la création originale de la sculpture ;
- Originalité, si la sculpture est originale ou une reproduction ;
- Son statut, si la sculpture est actuellement en position ou le prêt est terminé, ou la sculpture a été dérobée ;
- Socle, si la sculpture possède ou non un socle ;
- Le quartier, dans lequel la sculpture se situe ;
- Les informations complémentaires des cartels, informations autres que les noms d'auteurs, sculptures et date présentes sur le cartel de la sculpture ;
- Gestion Ville Valenciennes, si la sculpture est à la gestion de la ville ou non.

#### 4.1.2. La recherche d'information autour des sculptures

Lors d'un deuxième entretien avec la cheffe de projet SIG du service informatique de Valenciennes Métropole, qui a été effectué dans le but de travailler en relation avec ce service afin d'établir une carte des sculptures pour la ville, nous avons pris connaissance d'un inventaire effectué par Valenciennes Métropole quelques années auparavant. Cet inventaire a

---

<sup>24</sup> Sculpture qui n'est pas attachée à un fond, dont on peut faire le tour.



permis de compléter le premier inventaire qui avait été effectué préalablement à la suite de l'entretien avec la mairie car il nous a offert à notre connaissance des sculptures qui aujourd'hui ne sont plus en position.

Afin de mettre en place un premier inventaire qui liste les sculptures, il a fallu retrouver les différentes sculptures présentes dans l'espace public de la ville dans un premier temps grâce à une recherche dans des documents fournis par la ville et la métropole, puis dans un second temps grâce à différents articles de presses mettant en avant les nouvelles sculptures implantées ces dernières années dans différents quartiers et boulevards de la ville. La recherche de documents au sein de la structure a permis de retrouver un inventaire fait par la métropole il y a quelques années autour des sculptures présentes dans la ville, ce qui a permis d'obtenir un point de départ pour recueillir un nombre de sculpture considérable (65 sculptures étaient déjà répertoriées avec leur nom d'auteur, date de création et parfois les matériaux utilisés pour leur construction). Cette recherche a permis de situer approximativement les sculptures présentes dans l'espace public mais également de retrouver des informations qui ont été utilisées afin de remplir les champs choisis pour entrer les données dans l'inventaire et établir les descriptions des sculptures.

Pour les recherches en lignes, les informations ont été retrouvées pour la plupart sur des sites mettant en ligne des notices déjà effectuées de monuments et sculptures comme :

- *A nos grands hommes*<sup>25</sup>, qui est une application mise en ligne par le musée d'Orsay qui référence la statuaire publique présentes des villes de France de la Renaissance à 1945.
- *Musenor*<sup>26</sup>, le site de l'association des conservateurs des musées des Hauts-de-France, où l'on peut retrouver de nombreuses notices déjà effectuées des sculptures originales présentes dans l'espace public de la ville de Valenciennes (beaucoup de sculptures présentes étant des copies dont les originaux ou les moules se trouvent au Musée des Beaux-Arts de la ville).

---

<sup>25</sup> « À nos Grands Hommes - La monumentalité en cartes postales : city : Valenciennes [59606] ». Consulté le 17 juin 2022. <https://anosgrandshommes.musee-orsay.fr/index.php/Detail/places/68273>.

<sup>26</sup> Partners, Musenor via WebMuseo by A&A. « Œuvre : Précisions - statue, Aristée pleurant la mort de ses abeilles | Espace WebMuséo Musenor ». Consulté le 17 juin 2022. <https://webmuseo.com/ws/musenor/app/collection/record/33025>.

- Sur des articles journalistiques tels que la *Voix du Nord* ou encore le journal de la métropole.

Quant aux informations qui n'ont pas été trouvées sur ces sites ou dans les documents qui ont été transmis par les différents services de la mairie ou Valenciennes Métropole, une recherche sur le terrain a été menée. Chaque sculpture a été rencontrée, afin de juger de son état et dans le but de prendre en photo afin de référencer chacune d'entre elles. Les déplacements ont été fait par quartiers afin d'optimiser le temps de travail et pouvoir terminer l'inventaire dans le temps demandé. Les sculptures ont été observées afin d'identifier et confirmer la véracité des informations qui ont été transférées dans l'inventaire. Il a été important d'identifier les informations sur les éléments autour des sculptures mises à disposition des passants dans la ville afin de pouvoir les transférer sur l'inventaire pour permettre aux agents d'avoir un accès libre à ces informations sans avoir la nécessité de se déplacer pour rechercher ces informations lors d'un besoin. Dans un dernier temps, les données de géolocalisation des sculptures ont été prises à l'aide d'une application dans le but de pouvoir identifier leur localisation précise et permettre de les placer à leur localisation exacte lors de la cartographie des sculptures de la ville de Valenciennes.

Dans le but d'améliorer l'information autour de la donnée sculpture, ont été ajouté à l'inventaire effectué il y a quelques années, les données nécessaires à la future création des notices grâce aux informations recherchées en rapport avec les anciennes catégories, où les données n'avaient pas été remplies mais aussi pour les nouvelles catégories qui ont été ajoutées à notre inventaire. Il a été nécessaire de mettre à jour la nouvelle position de sculptures qui ne sont plus présentes ou ont été déplacées. Beaucoup d'informations ont été retrouvées sur les cartels<sup>27</sup> des sculptures ou grâce à l'étude visuelle de ces dernières : afin de reconnaître les matériaux utilisés, juger sa description physique (ronde-bosse, haut relief, bas-relief, figurative, abstraite), évoquer la présence d'un socle, sa localisation exacte, identifier les différentes sculptures présentes sur un même monument ou encore la prise de photographie afin d'illustrer les sculptures et garder en mémoire les différentes sculptures d'un monument.

---

<sup>27</sup> Panneau accompagnant les sculptures afin d'informer le public.

### 4.1.3. Choix de la sémantique de l'inventaire

En dernier point pour les descriptions des sculptures il a été choisi d'utiliser un même lexique afin de pouvoir par la suite dans un tableau à filtre sélectionner des sculptures ayant des données communes :

- Les auteurs ont donc été nommés par leur nom, puis prénom et par leurs dates, afin de mettre en commun tous les auteurs et pouvoir retrouver plus facilement les sculptures d'un même auteur ;
- Le lexique de la *Méthode de rédaction informatisé des notices d'objets de musées*, de type sculpture (annexe 2) a été utilisé afin de décrire les sculptures de manière à uniformiser l'information.
- Le choix de mots-clefs tel que « oui », « non » pour la présence de socles ou non sur des sculptures ; « en position », « prêt terminé », « dérobé » ou « en attente d'implantation » pour identifier la présence ou l'absence d'une sculpture inventoriée ; ou encore la dénomination commune des quartiers pour pouvoir connaître toutes les sculptures présentes dans un même quartier.

### 4.1.4. Bilan de l'inventaire

Pour créer l'inventaire, il a été jugé pertinent d'utiliser le tableur de l'inventaire déjà effectué par Valenciennes Métropole puisque 65 sculptures y étaient déjà recensées. A la suite de l'étude des sculptures présentes au sein de cet inventaire. Il a été jugé pertinent d'entrer de nouveaux champs afin de compléter l'inventaire et les données autour des sculptures présentes dans l'espace public de Valenciennes et répondre au mieux à la demande de la mairie. Le tableau repris comportait 9 champs, au total 7 champs ont été ajoutés afin de compléter la demande de la ville qui souhaite utiliser cet inventaire afin de communiquer au public la localisation et la description de sculptures en ligne mais également faciliter et optimiser le travail de ses agents qui ont pour objectifs d'entretenir les sculptures.

La mise à jour de cet inventaire a permis d'ajouter 34 sculptures et de compléter les données des sculptures déjà présentes afin que ces dernières aient de meilleures notices descriptives et renseignent au mieux le public qui recherche des informations sur ces dernières. La localisation des sculptures qui n'étaient pas référencées ou qui ont été déplacées a été faite grâce à la recherche des coordonnées géographiques précises de leur emplacement. Les numéros

d'inventaire qui avaient été attribués dans le premier inventaire ont été repris de l'inventaire effectué par la métropole, une suite a donc été faite pour les sculptures ajoutées. Toutes les données collectées ont été entrées dans le tableur afin de l'utiliser comme base de données première.

Cette base de données a permis de recueillir les informations à mettre en valeur dans les fiches techniques des sculptures en les listant et décrivant chaque sculpture selon ses spécificités. Le tableau de l'inventaire des sculptures de l'espace public de la ville réalisé met en avant plusieurs catégories. Ces catégories permettent de décrire les sculptures référencées. Le choix d'un tableau à filtre a été fait afin de faciliter la recherche des sculptures et permettre la mise en commun de données grâce aux valeurs communes entrées (retrouver les sculptures d'un même quartier, d'un même auteur, d'une même matière, ...).

## ***4.2. Cartographie des sculptures***

Grâce à une collaboration entre la mairie et le service informatique de Valenciennes Métropole pour ce projet d'inventaire, les données de l'inventaire qui a été effectuées ont été ajoutées sur une carte de leur portail afin de conserver les données recensées autour des sculptures présentes dans la ville.

### **4.2.1. Le Système d'Information Géographique (SIG)**

Le SIG est un système d'information « conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques »<sup>28</sup>. Dans notre cas, ce système est exploité afin d'entrer des données en lien avec l'aménagement d'un territoire. Les données géographiques doivent être importées à partir d'un fichier et être localisées dans un espace. Le traitement de cette donnée se fait par des logiciels, ce qui permet son archivage au sein de la base de données. Les données sont ensuite traitées à l'aide de logiciels et mises sur la carte grâce à des logiciels informatiques puis à la mise en forme des métadonnées qui permettent de cataloguer la donnée géolocalisée entrée.

---

<sup>28</sup> « Système d'information géographique ». In *Wikipédia*, 1 avril 2022.  
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Syst%C3%A8me\\_d%27information\\_g%C3%A9ographique&oldid=192474748](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Syst%C3%A8me_d%27information_g%C3%A9ographique&oldid=192474748).

Le Portail SIG, Système d'Information Géographique, de Valenciennes Métropole se charge de recenser les données de la politique de la métropole valencienne, il met à la disposition des agents de la métropole et communaux les données qu'il a recueillies grâce à ses partenaires, collaborations ou encore ses recherches. Ces données sont enregistrées et mises à jour par les agents, elles renseignent les établissements, les parcelles, la taille des parcelles, la vie quotidienne de la ville tel que la collecte des déchets, ...

La carte du Portail Système d'Information Géographique (SIG) de Valenciennes Métropole est prévue pour être une carte disponible au service interne. Elle est accessible aux agents et modifiable. Dans le cadre de notre inventaire, ce portail permet de :

- Ajouter des nouvelles sculptures à leur localisation exacte et rentrer les données nécessaires sur la fiche proposée,
- Modifier les données mises en ligne sur les fiches descriptives, mais aussi la position d'une sculpture en bougeant le point qui donne sa localisation,
- Consulter les fiches descriptives de chaque sculpture, grâce à l'outil de recherche et à l'identifiant de chaque sculpture retrouvée dans le tableau de l'inventaire,
- Localiser les différentes sculptures présentes dans l'espace de la ville.

Cet outil a permis de mettre en ligne et enregistrer les données du tableau d'inventaire des sculptures. Après avoir positionné les sculptures grâce aux coordonnées GPS (Global Positioning System) des sculptures et leur adresse, le service informatique de Valenciennes Métropole s'est chargé de la création des fiches techniques à associer aux sculptures en reprenant les champs descriptifs du tableau. Pour donner suite à cette création une vérification de la mise en ligne des données et une correction a été effectuée, puis des données ont été ajoutées par nos soins puisqu'une formation nous a permis de prendre un main une partie de l'outil de cartographie mis à notre disposition.



Figure 5 : Carte des sculptures présentes dans l'espace public de Valenciennes

La carte de Valenciennes (Figure 1) montre que l'essentiel des sculptures se trouve dans le quartier Hyper Centre de Valenciennes, mais il est important de noter que chaque quartier possède au minimum une sculpture. La frontière du quartier Hyper Centre partageant les boulevards en deux sur la carte du SIG, il a été choisi de mettre l'intégralité des sculptures présentes sur les boulevards dans le quartier Hyper Centre plutôt que les quartiers annexes. Il a été jugé pertinent dans un but de conservation des données d'afficher les positions et les données des sculptures prêtées ou dérobées afin d'en conserver une trace numérique dans le but de garder en mémoire les différentes informations qui les concernent. C'est pourquoi le choix de mettre des points de différentes couleurs a été fait.

Le code couleur utilisé est :

- Mauve : pour les sculptures « autre valeur », c'est à dire dérobées, ou dont les prêts sont terminés
- Violet : pour les sculptures « en position »

Cette précision permettra au transfert des sculptures en position sur le plan interactif de la ville.

#### 4.2.2. Les notices descriptives des sculptures

Les fiches techniques des sculptures ont été réalisées à l'aide du tableau de l'inventaire créé en amont. Les données du tableur ont permis de compléter les fiches et de mettre en ligne les différentes données qu'il comprend de manière plus lisible sur le portail SIG en les associant à chaque sculpture placée à sa localisation exacte sur la carte. Ces fiches peuvent être modifiées par les agents, et des sculptures peuvent être ajoutées à la carte lors de nouvelle implantation. Lors de l'ajout de sculpture, une fiche se créera automatiquement, il n'aura qu'à la remplir grâce aux données insérées dans le tableau. Une photographie a été ajoutée à chaque fiche, cette modification sur une fiche est la seule manipulation non réalisable par un agent de la ville, l'intervention d'un agent de Valenciennes Métropole est nécessaire pour cette insertion.

Ces fiches ont informatiquement été créées par le service informatique SIG de Valenciennes Métropole, les champs ont été créés grâce aux différentes catégories qui ont été nommées dans le tableau de l'inventaire. Quant aux champs ils ont été remplis grâce au tableur, soit par Valenciennes Métropole, soit par nos soins lors d'erreurs de transfert du tableau qui ont dû être corrigés ou de nouveaux points qui ont été placés à la suite de l'envoi du tableur à Valenciennes Métropole.

## Sculptures de Valenciennes

---

Id	17
Nom (mis à jour)	Fleur de la mémoire
Type	Sculpture
Adresse	Place du Neuf-Bourg
Matériaux	Bronze
Description	Ronde bosse, en pied, figuratif
Auteurs	Derycke Henri (Valenciennes 1928 - Valenciennes 1997)
Annee	1999
Original	oui
Statut	En position
Socle	oui
Quartier	Hyper Centre
Commentaires	Cette œuvre est aussi appelée "Avant les livres". Sur le socle nous pouvons voir une citation d'Henri Derycke "Si la spiritualité c'est percevoir l'invisible, toucher l'impalpable, L'Art c'est matérialiser le vide, pour voir, sentir et écouter. C'est rendre visible l'invisible".
Infos Complémentaires Cartels	Pas de cartel
En gestion par la Ville de Valenciennes ? (oui/non)	oui

Photo de la Sculpture



Figure 6 : Fiche descriptive d'une sculpture sur la carte du Portail SIG

### 4.2.3. Le plan interactif de la ville

Sur le site de la ville ( <https://valenciennes.fr/> ) se trouve un plan interactif qui donne accès aux points d'intérêts de la ville (Sculptures ; Equipements sportifs ; Equipements culturels ; Crèches ; Etablissements de services publics ; Ecoles). Ce plan se trouve dans le pied de page de la page d'accueil du site web, son lien porte le nom : « Plan interactif de Valenciennes ». Sur ce plan des épingles de différentes couleurs sont présentes. Elles donnent la localisation des différents points d'intérêts de la ville et varient de couleurs selon leur type. Lorsque nous cliquons sur ces épingles, un accès aux fiches des éléments nous est offert. Les descriptions des points d'intérêt dépendent de leur type.



Le plan de la ville est mis à jour par le service informatique de Valenciennes Métropole. Les données présentes sur les fiches sont les informations nécessaires au public qui consulte cette carte dans un but de recherche précis.

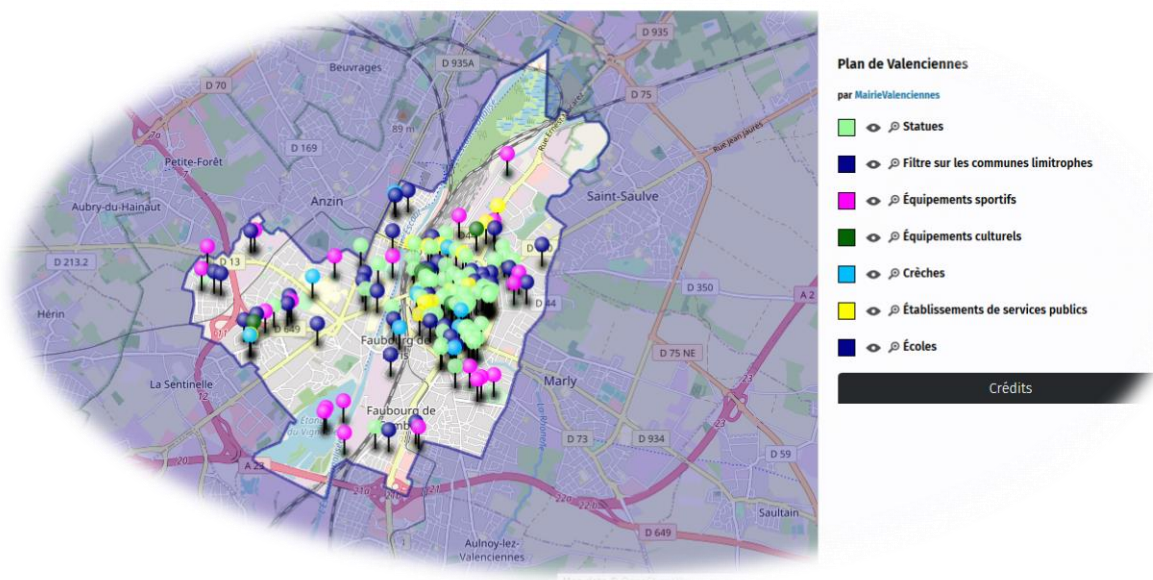


Figure 7 : Capture d'écran du plan interactif de la ville de Valenciennes avant la mise à jour de la donnée sculpture

Le plan interactif de Valenciennes<sup>29</sup>, à la suite de notre mise à jour des données relatives aux sculptures présentes dans l'espace public, ne met en avant que les sculptures présentes dans l'espace public, toutes les sculptures dérobées ou dont le prêt est terminé ont été supprimées de ce plan. Notre inventaire permet d'afficher 93 sculptures sur ce plan et de mettre en ligne des fiches descriptives plus complètes. Le service informatique de Valenciennes Métropole a transféré les données qui ont été entrées sur la carte Géo du Portail SIG, où ont été entrées toutes les données du tableau d'inventaire des sculptures, sur le plan de la ville de Valenciennes.

<sup>29</sup> « Plan - Ville de Valenciennes ». Consulté le 17 juin 2022. <https://www.valenciennes.fr/aide/plan/>.

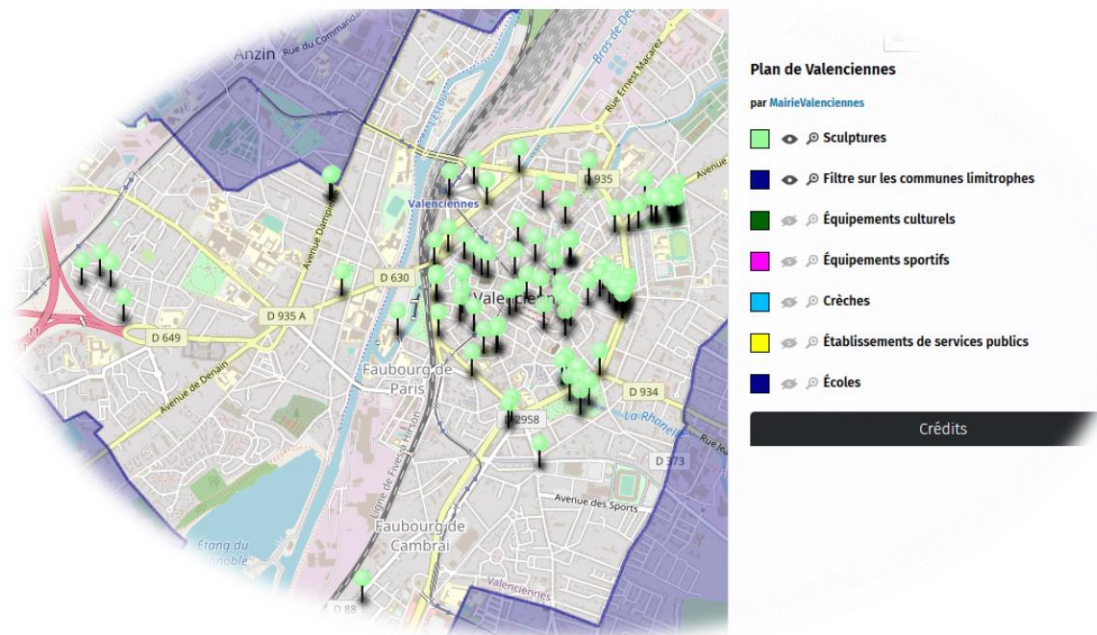


Figure 8 : Plan de la ville de Valenciennes marquant les sculptures présentes dans l'espace public

Poveretto ou Le Petit joueur de musette

---

**Adresse :** Place de l'Esplanade  
**Année :** 1880  
**Matériaux :** Résine  
**Original :** non  
**Auteur(s) :** Marquet de Vasselot Jean-Joseph (Paris 1840 - Neuilly-sur-Seine 1904)  
**Description :** Un jeune musicien joue de la musette.  
**Information(s) complémentaire(s) :** Ancien dépôt de l'Etat en 1880. Reproduction par les Ateliers de la Réunion des Musées Nationaux et l'Atelier Prométhée d'après un original en bronze conservé au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 2021  
**Présence d'un socle** oui  
**Localisation du Quartier** Hyper Centre

Les nouvelles fiches descriptives des sculptures présentes sur le plan de la ville ont été ajoutées et sont plus riches en informations que les précédentes. Les données des fiches ont été transférées depuis les données entrées sur la carte Géo du Portail SIG par le service informatique de Valenciennes Métropole. De nouveaux champs ont été créés afin de fournir une description plus précise au public désirant découvrir ou se renseigner sur les sculptures de la ville. Une photo a été ajoutée à chaque sculpture, sauf exception (dégradation de certaines sculptures qui ne mettait pas en valeur ces dernières).

Figure 9 : Fiche descriptive d'une sculpture sur le plan de Valenciennes

### *4.3. Bilan de la mise en place de l'inventaire*

Durant cet inventaire quelques difficultés ont été rencontrées, tout d'abord pour prendre les photographies de certaines sculptures car celles-ci étaient dégradées. Pour des soucis esthétiques, il a semblé pertinent de ne pas mettre en ligne des photos de sculptures dégradées afin de ne pas promouvoir les actes de vandalisme auprès du public. Autre difficulté, le remplissage de données afin de rendre un inventaire complet avec chaque description précise de chaque sculpture, ainsi certains champs des fiches sont vides avec la référence « non connu » ou « pas d'autres précision », cela pour des raisons différentes :

- Manque d'informations autour des sculptures, des auteurs ;
- Cartels des sculptures dérobées.

La mise à jour des données de l'inventaire créé par Valenciennes Métropole et l'ajout de propriétés descriptives autour des sculptures qui sont ou ont été présentes dans l'espace public de Valenciennes permet de compléter l'inventaire. Cet ajout permet de fournir le plus grand nombre d'informations autour des sculptures et de les décrire le plus précisément possible afin de répondre aux questions que le public pourrait se poser et mettre à la disposition du public la connaissance que possède la ville et la métropole sur le patrimoine de l'espace public de Valenciennes. Il permet de réunir les informations et de les filtrer selon leur position, les matériaux utilisés à sa création, afin de pouvoir mettre à la disposition des agents les informations nécessaires pour un entretien des sculptures plus efficaces, mais aussi de sauvegarder le patrimoine de la ville tant pour la Métropole de Valenciennes que pour la ville de Valenciennes.

## 5. Les usages et les usagers de l'inventaire

Les usages et les usagers des inventaires sont multiples, selon le type d'inventaire et d'information qu'il transmet, les usages et usagers diffèrent. Trois types d'usagers ont été remarqués pour l'usage de l'inventaire, qu'il soit l'inventaire même, ou à travers la carte qui donne accès à ses données. Les usagers de l'inventaire qui a été confectionné lors de ce stage est à la destination des agents de la mairie de Valenciennes, qui l'a commandé, mais également de la Communauté d'agglomération de Valenciennes ainsi que le public au sens large qui souhaite se renseigner sur les sculptures présentes dans l'espace public de la ville.

### 5.1. L'usage par les services publics concernés

Les administrations publiques possèdent aujourd'hui des centres documentaires, « *Aussi bien pour les besoins de leurs services que pour l'information des citoyens et des usagers* »<sup>30</sup> Pierre Carbone, p84. Ces centres permettent de renseigner les usagers notamment sur des portails où les données peuvent être mises en commun afin de faciliter les démarches du public et des agents.

#### 5.1.1. L'usage par la ville

L'inventaire créé a été commandé par la ville, il est donc évident qu'il souhaite avoir un usage, à la suite de sa création, de ce dernier. L'inventaire émis pour avoir plusieurs fonctions pour la collectivité municipale :

- Permettre de faciliter l'entretien des sculptures : grâce à la mise à disposition d'information tel que les matériaux et la localisation des sculptures, ce qui peut également permettre de mettre en place un plan, calendrier d'entretien des sculptures en supposant la fréquence du besoin par rapport à sa situation ;
- Permettre la consultation des données afin d'en prendre connaissance, d'en ajouter afin de mettre à jour l'inventaire ou encore de modifier des informations présentes dans l'inventaire à la suite d'un récolement ;
- Informer le public de l'activité et de la mise en place de sculpture en tenant à jour les implantations et faire connaître le patrimoine sculptural présent dans l'espace

---

<sup>30</sup> CARBONE Pierre, *Les bibliothèques*. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2017, ISBN : 9782130787549. p 84.

public de la commune en mettant à disposition sur la carte présente sur son site la localisation et les notices des œuvres recensées ;

- Accélérer des projets d'implantation ou d'entretien en facilitant l'accès aux données au sein des services ;
- Avoir accès à des données perdues, comme les informations présentes sur les cartels dérobés, ou lors de l'usure de gravures sur les socles de sculptures ;
- Permettre d'effectuer des opérations de récolement des sculptures afin de déterminer leur état et s'assurer de leur présence dans l'espace public de la commune.

### 5.1.2. L'usage par la Métropole

La Métropole de Valenciennes avec qui la mairie a collaboré pour ce travail aura également un usage de ces données enregistrées dans l'inventaire. Ses missions étant de stocker les données géographiques présentes dans un espace, elle conserve en mémoire les données de l'inventaire et permettra à la suite de mises à jour d'archiver les données présentes à un temps donné et de visualiser dans le futur l'évolution de l'implantation des sculptures dans la ville grâce à l'outil cartographique sur lequel ont été mises en place les sculptures.

Les données de l'inventaire seront également présentes sur le site de la Communauté d'Agglomération de la métropole Valenciennoise afin d'être partagées au public et à tous les agents de l'agglomération de Valenciennes.

### *5.2. L'usage par le public du plan interactif de Valenciennes*

Le plan interactif étant fait à partir des données de l'inventaire, nous pouvons émettre que l'inventaire dessert également le public par le biais du plan interactif de la ville. Ces données peuvent permettre :

- D'informer sur la localisation et la présence des sculptures afin de pouvoir les consulter par la suite dans la ville ;
- Renseigner le public sur les sculptures, tant sur leur description que sur les commentaires qui les accompagnent, ou encore sur les données présentes sur les cartels pour le public ne pouvant se déplacer sur place ;

- Permettre aux habitants de prendre connaissance du patrimoine présent au sein de l'espace public de la ville.

## Conclusion

Lors de ce stage j'ai pu réaliser l'intégralité du travail qui m'a été demandé dans les délais impartis. Grâce à une formation SIG j'ai pu prendre en main l'outil de cartographie proposé afin de cartographier les données de l'inventaire établi et mettre en avant les positions de chaque sculpture. Cet inventaire m'a permis de voir que la ville de Valenciennes possède un grand nombre de sculptures dans son espace public. Dans l'inventaire qui a été effectué, 99 sculptures ont été répertoriées. Cependant, chaque sculpture et médaillons compris dans les monuments n'ont pas été pris en compte, s'ils avaient été pris en compte, nous pourrions compter, à ce jour, plus d'une centaine de sculptures présentes dans l'espace public. Parmi les sculptures présentes dans l'inventaire, une n'est pas à la gestion de la ville : « Le fronton de la Chambre de Commerce ». Cette sculpture a été répertoriée pour les données de la Métropole de Valenciennes avec qui ce projet a été réalisé dans le but de cartographier et sauvegarder les données de l'inventaire effectué. Ce travail a permis d'entrer une trentaine de sculptures supplémentaires à l'inventaire que l'agglomération a fourni.

A la question : « La création d'un inventaire du patrimoine culturel de l'espace public d'une ville est-il nécessaire pour conserver et faire perdurer l'histoire que raconte l'art présent dans les rues d'une ville ? » Nous pouvons ainsi répondre que dans le cas de la ville de Valenciennes cela est nécessaire de réaliser un inventaire des sculptures afin d'avoir à sa connaissance son patrimoine et de vérifier grâce à des opérations de récolement leur présence mais également entretenir les multiples sculptures présentes en son sein. La ville de Valenciennes possédant un grand nombre de sculptures dans son espace public, cela peut sembler plus que pertinent et même d'une grande importance de recenser toutes les données sculptures présentes afin de la conserver en mémoire et conserver les informations qui les concerne. En effet dans le cas de vol de sculpture il est important de garder en mémoire ce qui a appartenu à la ville, puisque cela fait partie de son histoire, de son patrimoine.

Lors de la rédaction de ce mémoire, je me suis posé la question sur la nécessité d'un inventaire dans une ville ou un village disposant d'un plus petit patrimoine. Il m'est alors revenue, l'histoire de la sculpture d'une petite ville que j'ai à ma connaissance, « La fontaine

au lion de Bohain-en-Vermandois<sup>31</sup> ». La sculpture de la ville n'ayant pas été retrouvée à la suite de son vol et la fonderie qui avait coulé le moule n'existant plus. C'est un habitant de la ville qui lors d'un voyage a trouvé la même statue dans une autre ville. La ville en possession de la sculpture a accepté le clonage de son lion afin que le lion puisse retrouver sa place dans la ville de Bohain-en-Vermandois.

Cette histoire me permet de dire que l'inventaire de tout patrimoine d'une ville est nécessaire, puisque toute donnée racontant une histoire et portant la mémoire culturelle d'une ville ou d'un groupe permet la transmission aux générations futures. Ainsi c'est par la transmission des données que le souvenir du patrimoine s'effectue en cas de disparitions. Les photos sont également importantes, puisqu'elles permettent de montrer aux yeux de tous l'état de ladite sculpture mais également son apparence afin de la garder en mémoire. De plus cette histoire m'a permis de prendre conscience qu'il est important au sein d'un inventaire de connaître la fonderie mais également l'endroit où se trouve le moule d'origine d'une sculpture afin de pouvoir effectuer un nouveau moulage en cas de besoin.

---

<sup>31</sup> « La fontaine au Lion...cloné  #Bohain-en-Vermandois #02 #02110 ». Consulté le 18 juin 2022. [https://www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id\\_pp=02095\\_1](https://www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id_pp=02095_1).



## Bibliographie

- LABOURDETTE Marie-Christine, « La vie des collections des musées de France », dans : Marie-Christine Labourdette éd., *Les musées de France*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015, p. 56-80. URL : <https://www-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/--9782130631217-page-56.htm>
- VERNIÈRES Michel, « Le patrimoine : une ressource pour le développement », *Techniques Financières et Développement*, 2015/1 (n° 118), p. 7-20. DOI : 10.3917/tfd.118.0007. URL : <https://www-cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-1-page-7.htm>
- RIZZA Maryse, BARBANT Corinne, LE BœUF Patrick *et al.*, « 1. Le document au cœur de l'organisation muséale », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2014/2 (Vol. 51), p. 30-43. DOI : 10.3917/docs.512.0030. URL : <https://www-cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-2-page-30.htm>
- Auduc, Arlette, et Véronique Martin. « L'art dans la ville : patrimonialisation et inventaire ». *L'Observatoire* 45, n° 2 (2014): 51-54. <https://doi.org/10.3917/lobs.045.0051>. URL : <https://www-cairn.info/revue-l-observatoire-2014-2-page-51.htm>
- RÉGIMBEAU Gérard, « Classifier les œuvres d'art : catégories de savoirs et classement de valeurs », *Hermès, La Revue*, 2013/2 (n° 66), p. 58-65. DOI : 10.4267/2042/51553. URL : <https://www-cairn-info.ressources-electroniques.univ-lille.fr/revue-hermes-la-revue-2013-2-page-58.htm>
- CORNU Marie, « La mise hors commerce des biens culturels comme mode de protection », *LEGICOM*, 2006/2 (N° 36), p. 75-89. DOI : 10.3917/legi.036.0075. URL : <https://www-cairn.info/revue-legicom-2006-2-page-75.htm>

# Annexes

## ANNEXE 1 : Organigramme des services de la mairie de Valenciennes



[https://www.valenciennes.fr/wp-content/uploads/2021/11/organigramme\\_2021.pdf](https://www.valenciennes.fr/wp-content/uploads/2021/11/organigramme_2021.pdf)

## ANNEXE 2 : Lexique des sculptures de *La Méthode de rédaction informatisé des notices d'objets de musées*.

### LEXIQUE / SCULPTURE

**SCULPTER** : Tailler avec un ciseau une figure, un ornement ou toute autre forme dans la pierre, le marbre, l'ivoire, le bois ou un matériau dur. Par extension, exécuter au moyen de diverses techniques (modelage, moulage, taille fonte, repoussé, collage et assemblage, etc.) des formes en ronde-bosse ou en relief.

**SCULPTURE** : Domaine de l'art qui est concerné par la production de formes en ronde-bosse ou en relief au moyen des diverses techniques énoncées ci-dessus.

**RELIEF** : Sculpture dont les différentes formes représentées ont, en principe, moins des  $\frac{2}{3}$  du volume réel d'un corps ou d'un objet. Ces formes adhèrent le plus souvent à un fond sur lequel elles se détachent.

**BAS-RELIEF** : Relief dont les différentes formes en saillie, qui adhèrent ou non au fond, représentent moins de la moitié du volume réel d'un corps ou d'un objet.

**HAUT-RELIEF** : Relief dont les formes en saillie, qui adhèrent ou non au fond, représentent plus de la moitié du volume réel d'un corps ou d'un objet sans excéder les  $\frac{2}{3}$  de son volume.

**RONDE-BOSSE** : Sculpture dont le volume correspond au moins aux  $\frac{2}{3}$  du volume réel d'un corps ou d'un objet et qui peut être entièrement travaillée (face, côtés, revers). La ronde-bosse, contrairement à la plupart des reliefs, n'a jamais de fond.

**STATUE** : Toute sculpture en ronde bosse représentant une figure entière (homme, animal) debout, assise, agenouillée ou couchée, en quelque matériau que ce soit (bois, plâtre, terre cuite, pierre, marbre, métal, etc.). La statue qui représente un homme debout, au repos ou marchant, est appelée **STATUE EN PIED**. La statue qui représente un homme à cheval est appelée **STATUE ÉQUESTRE**. Une grande statue est dite colossale tandis que la petite devient statuette.

**BUSTE** : Représentation en ronde-bosse de la partie supérieure du corps humain incluant tête et cou ainsi qu'une portion variable des épaules, bras, poitrine et estomac.

**PIÉDESTAL** : Support composé de 3 parties (base, dé, corniche) destiné à supporter des statues de grandes dimensions. Le petit support supportant un buste ou une statuette est nommé **PIÉDOUCHE**.

Le **MODELAGE par ADJONCTION DE MATIÈRE** consiste à poser les unes contre les autres des petites portions d'un matériau plastique et à les écraser avec les doigts ou un outil.

Le **MODELAGE par SUPPRESSION DE MATIÈRE** consiste à dégager une forme en creusant progressivement un bloc plein en argile, en ciment, ou en plâtre, à l'aide de divers outils.

Le **MOULAGE à CREUX-PERDU** consiste à faire un moule qui doit être détruit pour permettre l'extraction de l'épreuve qu'il contient. Il s'effectue en pressant de la terre molle ou du mastic sur toute la surface d'une sculpture en matériau dur (marbre, pierre, bois), c'est l'**ESTAMPAGE**. On obtient un **MOULAGE SUR NATURE** en appliquant du plâtre ou de la cire sur le corps d'un humain ou d'un animal.

Le **MOULAGE à BON-CREUX** consiste à faire un moule réutilisable.

La **TAILLE DIRECTE** (par retrait) consiste à créer une forme à partir de la matière brute (bois, pierre) sans esquisse, ni mesure, ni modèle et la **TAILLE AVEC MISES AUX POINTS** qui cherche à recopier le plus fidèlement possible un modèle à l'aide de points de repères et de mesures précises prises avec divers outils dont le plus connu est le **COMPAS**.

## La table des illustrations

Figure 1: Carte de Valenciennes .....	8
Figure 2: Hôtel de ville de Valenciennes.....	9
Figure 3: Disposition des sculptures de l'espace public de Valenciennes par quartier (%) ....	18
Figure 4 : Schéma des étapes de création de l'inventaire effectué. ....	28
Figure 5 : Carte des sculptures présentes dans l'espace public de Valenciennes.....	36
Figure 6 : Fiche descriptive d'une sculpture sur la carte du Portail SIG .....	38
Figure 7 : Capture d'écran du plan interactif de la ville de Valenciennes avant la mise à jour de la donnée sculpture .....	39
Figure 8 : Plan de la ville de Valenciennes marquant les sculptures présentes dans l'espace public.....	40
Figure 9 : Fiche descriptive d'une sculpture sur le plan de Valenciennes .....	40

## **Titre - Résumé**

### **Inventorier, récoler et cartographier des œuvres présentes dans un espace public : le patrimoine valenciennois**

Le patrimoine qui orne l'espace public d'une ville marque également son histoire. Le patrimoine représente l'histoire d'un groupe d'individus, d'une sculpture, d'un événement marquant, ... Il permet lorsqu'il est entretenu et mis en valeur d'être transmis de génération en génération.

Dans ce mémoire nous allons nous poser la question sur la nécessité de la création d'un inventaire du patrimoine présent dans les villes dans un but de récolement. Les récolements au sein des musées ayant fait leurs preuves depuis la loi les obligeant à les effectuer, les villes commencent à s'intéresser au récolement de leur patrimoine. En effet à la suite de vols, dégradations et usures des sculptures et monuments présents dans l'espace public, de nombreuses questions se posent sur les frais qu'il engendre. Le résultat des recouvrements effectués dans les musées ont permis de prendre conscience de la disparition d'œuvre mais également dans certains cas d'en retrouver, ils ont aussi permis d'entretenir de manière plus efficace le patrimoine dont ils disposent. Les avantages de l'opération de récolement dans les musées ont été mis en avant avec des résultats excellents.

C'est pourquoi les villes aujourd'hui peuvent avancer l'idée d'effectuer un inventaire de leur patrimoine, dans le but de prendre connaissance de ce dernier, de le tenir à jour, mais également de pouvoir le partager.